

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER



Administration générale

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER, EN CHARGE DES TECHNOLOGIES VERTES ET DES NÉGOCIATIONS SUR LE CLIMAT

Secrétariat général

Arrêté du 25 septembre 2009 portant attribution du certificat d'études supérieures de l'Ecole nationale des travaux publics de l'Etat

NOR: DEVK0922305A

(Texte non paru au Journal officiel)

Le ministre d'Etat, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat,

Vu le décret n° 2006-1545 du 7 décembre 2006 relatif à l'Ecole nationale des travaux publics de l'Etat :

Vu les statuts de l'établissement approuvés le 5 mars 2007;

Vu le règlement de scolarité arrêté le 7 décembre 2007 par le conseil d'administration ;

Vu le procès-verbal de la réunion du 10 juillet 2009 du jury de sanction des études de l'Ecole nationale des travaux publics de l'Etat;

Sur la proposition du directeur de l'Ecole nationale des travaux publics de l'Etat,

Arrête:

Article 1er

Le certificat d'études supérieures de l'Ecole nationale des travaux publics de l'Etat est décerné aux élèves désignés ci-après, spécialité par spécialité, sortis en 2009 de l'Ecole nationale des travaux publics de l'Etat :

Génie civil

Mme Salima ACHIR; M. Yassine BOULAHBAL; Mme Malika LOUNI.

Infrastructures et circulation

M. Ferial SAYOUD.

Transport et territoire

M. Hocine AMICHI;

M. Kheir Eddine CHALABI;

M. Rédha Abd Essamed HALASSI;

M. Redouane KHELALEF;

M. Samir NAIT YOUCEF.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin Officiel* du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat. Fait à Paris, le 25 septembre 2009.

Pour le ministre d'Etat et par délégation : La chef du service du pilotage et de l'évolution des services,

C. ETAIX